

Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



Montpellier, mercredi 19 février 2019



Clôture et restitution des cahiers citoyens

En cohérence avec les recommandations des garants, le Gouvernement s'engage sur trois grands principes pour encadrer les modalités d'analyse et de restitution du grand débat national :

- ✓ **L'exhaustivité** : l'ensemble des contributions reçues sera traité et analysé
- ✓ **La transparence** : les diverses contributions ont vocation à être rendues publiques dans la mesure du possible et dans le respect des règles de droit applicables
- ✓ **L'égal accès aux données** : les données recueillies seront analysées par des prestataires ainsi que toutes autres parties prenantes souhaitant effectuer leurs propres analyses

Cette semaine constitue une étape décisive concernant les cahiers citoyens mis par de nombreuses communes héraultaises à la disposition du public.

Les maires des communes concernées ont été invités à clôturer ces cahiers le 20 février au plus tard et à les transmettre à la préfecture de l'Hérault qui centralisera l'envoi de ces cahiers citoyens à la **Bibliothèque nationale de France (BNF)** en fin de semaine.

La BNF se chargera de référencer, d'indexer, de numériser leurs contenus et de retranscrire ceux qui sont dactylographiés. Une fois numérisés, les documents manuscrits feront pour leur part l'objet d'une retranscription par un prestataire en cours de sélection. **Ces données** seront transmises pour analyse au consortium piloté par **Roland Berger**, associé à **Cognito** et **BlueNove**, prestataires spécialisés dans la « civic tech », l'intelligence collective et le traitement de données de masse.

.../...

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34



Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



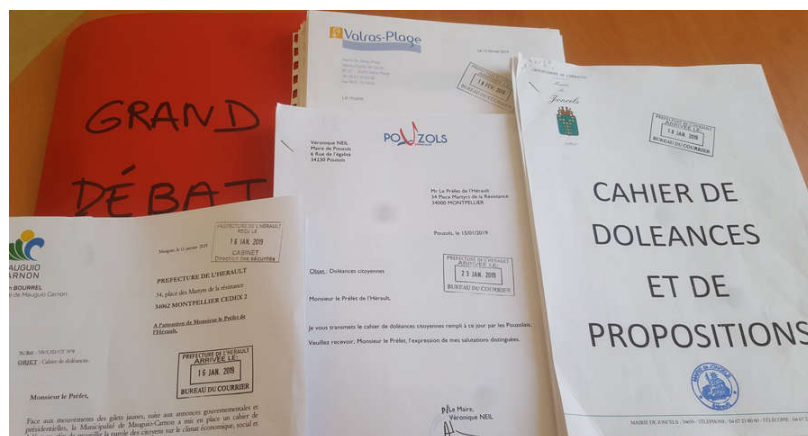
Chacun peut continuer à **participer au grand débat jusqu'au 15 mars** prochain selon trois possibilités :

- Assister et s'exprimer lors d'une réunion d'initiative locale diffusée sur le site internet du grand débat www.granddebat.fr onglet « Réunions locales »
- Contribuer directement en ligne sur la plateforme <https://granddebat.fr> onglet « Contributions »
- Transmettre sa contribution par voie postale à l'adresse :

Grand Débat National
BP 70164
75326 PARIS Cedex 07

A terme, l'ensemble des contributions au débat envoyées par voie postale, par courriel, via les formulaires de restitution en ligne, tout comme les contributions libres (**cahiers citoyens, courriers, autres**) seront disponibles en « **open data** », dans le respect de la gestion des données personnelles. Ainsi, tous ceux souhaitant s'en saisir pour réaliser leurs propres analyses, et notamment au sein du monde académique, pourront le faire.

D'ores et déjà, les contributions libres ainsi que les comptes-rendus de réunions locales sont régulièrement mis en ligne sous licence libre et téléchargeables en formats ouverts. Ces données sont également accessibles via une interface de programmation - API, rendant possible un traitement automatisé.



Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

